



**AFRICA CENTER**  
FOR STRATEGIC STUDIES

**Forum des parlementaires africains  
2022:**

**Les voies parlementaires vers une  
gouvernance démocratique du secteur  
de la sécurité**

**PROGRAMME**

**mars 2022**





# AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES

## Forum des parlementaires africains 2022 : Les voies parlementaires vers une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité

**1-2 mars 2022**

**8-9 mars 2022**

**15-16 mars 2022**

**22-23 mars 2022**

### PROGRAMME

#### Table des matières

À propos du Centre d'études stratégiques de l'Afrique.....	4
Introduction.....	5
Semaine 1 : Rôles du Parlement dans la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité.....	8
Semaine 2 : Surveillance - Surveillance des budgets de sécurité et de défense.....	11
Semaine 3 : Responsabilité - Encourager le professionnalisme et la transparence du secteur de la sécurité.....	14
Semaine 4 : Sensibilisation - Faire participer la société civile et les électeurs à l'élaboration des politiques de sécurité.....	18

## À PROPOS DU CESA

Depuis sa création en 1999, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) sert de forum pour la recherche, les programmes universitaires et l'échange d'idées dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens en renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions africaines, en soutien à la politique des Etats-Unis en Afrique.

### VISION

*La sécurité pour tous les Africains est assurée par des institutions efficaces et responsables devant leurs citoyens.*

La réalisation de la vision d'une Afrique libérée de la violence armée organisée, garantie par des institutions africaines qui s'engagent à protéger les citoyens africains, est la motivation principale du CESA. Cet objectif souligne l'engagement du Centre à contribuer à des impacts tangibles en travaillant avec nos partenaires africains - militaires et civils, gouvernements et société civile, ainsi que nationaux et régionaux. Tous ont un rôle précieux à jouer pour atténuer les facteurs complexes de conflit sur le continent aujourd'hui. La responsabilité envers les citoyens est un élément important de notre vision, car elle renforce le point de vue selon lequel, pour être efficaces, les institutions de sécurité doivent non seulement être « fortes », mais également être sensibles aux droits des citoyens et les protéger.

### MISSION

*Faire progresser la sécurité africaine en élargissant la compréhension, en offrant une plateforme de dialogue fiable, en établissant des partenariats durables et en catalysant des solutions stratégiques.*

La mission du CESA s'articule autour de la génération et de la diffusion des connaissances par le biais de nos recherches, de nos programmes universitaires, de nos communications stratégiques et de nos sections communautaires. En s'appuyant sur les expériences pratiques et les enseignements tirés des efforts de sécurité sur le continent, notre objectif est de générer des idées et des analyses pertinentes qui peuvent informer les professionnels et les décideurs politiques sur les défis urgents auxquels ils sont confrontés en matière de sécurité. Reconnaisant que les défis sérieux ne peuvent être relevés que par des échanges francs et réfléchis, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique fournit des plateformes virtuelles et en face-à-face où les partenaires peuvent échanger leurs points de vue sur les priorités et les bonnes pratiques. Ces échanges favorisent les relations qui, à leur tour, sont maintenues au fil du temps grâce aux Chapitres communautaires du Centre, aux communautés d'intérêt, aux programmes de suivi et au dialogue permanent entre les participants et le personnel. Ce dialogue, imprégné d'expériences du monde réel et d'analyses nouvelles, offre une occasion d'apprentissage continu et catalyse des actions concrètes.

### MANDAT

Le CESA est une institution du Département de la Défense des Etats-Unis établie et financée par le Congrès pour l'étude des questions de sécurité relatives à l'Afrique et servant de forum pour la recherche bilatérale et multilatérale, la communication, l'échange d'idées et la formation impliquant des participants militaires et civils. (10 U.S.C 342)

## Introduction

Les parlements sont essentiels au contrôle démocratique et civil du secteur de la sécurité dans les pays africains. L'équilibre des pouvoirs entre les différentes branches du gouvernement est un principe fondamental qui sous-tend de nombreux régimes où la concurrence politique est multipartite, mais un équilibre réussi exige la responsabilisation de toutes les branches du gouvernement. Les législateurs peuvent être un pont important entre les services de sécurité et les citoyens qui facilite un système plus large de contrôles et d'équilibres entre les différentes branches du gouvernement. Parvenir à un équilibre sain peut être particulièrement important - et particulièrement difficile - lorsqu'il s'agit de questions de sécurité nationale.

D'une part, les institutions et acteurs parlementaires ont un grand potentiel pour jouer plusieurs rôles critiques en matière de gouvernance de la sécurité. Idéalement, ils supervisent les budgets et les dépenses de sécurité, encouragent la transparence et la responsabilité des forces de sécurité et œuvrent à la promotion de politiques de sécurité centrées sur les personnes, qui reflètent les intérêts des électeurs et intègrent les voix et l'expertise de la société civile. Il existe des exemples prometteurs de parlementaires et de leur personnel qui font ce travail avec diligence et ténacité, même lorsque des adaptations sont nécessaires pour surmonter des obstacles tels qu'une « culture du secret » entourant l'accès aux informations sur la défense et la sécurité, ou des limitations de ressources pour le renforcement des capacités parlementaires, le soutien logistique ou la recherche et l'analyse indépendantes. Une analyse empirique récente des parlements africains met également l'accent sur leur agence, leur dynamisme et leur pertinence croissants dans l'élaboration des résultats en matière de développement et de sécurité.

D'autre part, les parlements africains sont souvent dépeints comme des contre-parties faibles aux puissantes branches exécutives, ou comme des véhicules enclins à approuver sans discussion les budgets de défense et autres mesures de sécurité nationale. Depuis l'indépendance du régime colonial, certains corps législatifs africains ont eu plus d'occasions que d'autres de développer l'autonomie institutionnelle qui peut les rendre efficaces en matière de contrôle, tant en général qu'en matière de défense et de sécurité. Dans certains cas, les responsables militaires et civils ou les parlementaires africains eux-mêmes ont noté que les parlementaires ont peu d'occasions d'affiner leurs compétences pratiques et d'obtenir des ressources suffisantes pour remplir pleinement leurs fonctions de contrôle, de responsabilité et de sensibilisation. En outre, l'autorité légale des parlements pour faire ce travail a été menacée dans plusieurs pays à la lumière des récents coups d'état militaires.

Cependant, même dans les pays dont l'histoire et l'expérience en matière de développement législatif sont variées, il existe une demande notable pour les types de gouvernance que les parlements sont susceptibles d'améliorer. Bien que chaque pays soit unique, dans l'ensemble, les dernières enquêtes d'opinion Afrobaromètre réalisées dans plus de trente pays africains montrent que les citoyens africains sont favorables à la surveillance du pouvoir exécutif et attendent une gouvernance transparente et responsable.<sup>1</sup> Dans le même temps, l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine montre que les perceptions publiques de la qualité réelle de la gouvernance sont en déclin. Une surveillance parlementaire rigoureuse des budgets, des actions

---

<sup>1</sup> Voir E. Gyimah-Boadi et Joseph Asunka, "[Do Africans want democracy - and do they think they're getting it ?](#)" *The Washington Post*, 22 octobre 2021.

et des politiques des forces de sécurité et de défense - associée à un travail de proximité transparent et responsable des parlementaires auprès des électeurs préoccupés par les politiques et les défis de sécurité dans leur vie quotidienne - sont des outils permettant de renforcer la confiance entre les députés et les citoyens. Cette confiance est, en soi, un ingrédient essentiel de la gouvernance démocratique et civile durable du secteur de la sécurité.

Ce programme virtuel de quatre semaines vise à offrir un forum aux parlementaires et au personnel parlementaire de diverses législatures africaines afin d'examiner le rôle de leur branche du gouvernement dans le processus de sécurité nationale, de partager des expériences et de s'engager avec des experts universitaires et des praticiens sur les outils de surveillance parlementaire dans l'environnement de sécurité africain actuel. Le forum est conçu pour catalyser l'analyse collective des honorables participants sur les tendances actuelles, les défis, et les innovations dans le travail des législatures pour favoriser le contrôle démocratique et civil du secteur de la sécurité. Grâce à la nature multi-pays et inter-régionale du forum, les participants auront des expériences politiques, contextuelles et techniques différentes à partager. Les pays inclus dans le forum diffèrent dans la profondeur de l'implication de leur législature dans la gouvernance de la sécurité, les règles électorales/institutions politiques/systèmes juridiques qu'ils utilisent, et la force des blocs au pouvoir et de l'opposition au parlement. Ces similitudes et différences faciliteront des comparaisons fructueuses, ainsi que l'identification ciblée d'approches et d'outils communs et pratiques pour l'implication des parlementaires dans les aspects de contrôle, de responsabilité, et de sensibilisation de la gouvernance du secteur de la sécurité.

### **Objectifs du programme**

Les objectifs du Forum des Parlementaires sont les suivants :

1. Approfondir la compréhension des rôles que jouent les parlements en fournissant des contrôles et des équilibres pour favoriser la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité, et contextualiser ces rôles par rapport aux tendances actuelles de la sécurité en Afrique.
2. Encourager la discussion sur les approches pratiques, les compétences, et les outils pour l'implication des parlementaires dans les aspects de surveillance, de responsabilité, et de sensibilisation de la gouvernance du secteur de la sécurité, y compris en ce qui concerne les informations publiques et secrètes.
3. Examiner des exemples de la manière dont les parlementaires africains ont exercé leurs responsabilités, en posant des questions parlementaires aux responsables de la sécurité, en examinant les budgets/dépenses de sécurité, en effectuant des visites parallèles, en consultant la société civile et le monde universitaire pour obtenir des informations empiriques, et en s'engageant dans un service de circonscription sur les questions de sécurité des citoyens.

### **Approche académique**

Le Forum des parlementaires cherchera à faciliter le travail en réseau entre les pays, à catalyser l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences entre les différents parlements

africains, et à mettre en lumière les leçons et les bonnes pratiques en matière de contrôle, de sensibilisation, et de responsabilité :

- a) Le contenu académique pratique de ce programme permettra de nourrir le débat, la discussion, et les échanges innovants pendant le forum ;
- b) Des séances plénières virtuelles qui renforcent l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences sur les défis communs et les succès notables sur divers aspects du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité ;
- c) Des discussions en petits groupes entre les parlementaires et le personnel de différents pays et régions qui renforcent les objectifs d'apprentissage, aidant les participants à échanger les leçons apprises et à partager des idées sur les contributions parlementaires à la surveillance, la responsabilité, et la sensibilisation sur les questions de défense et de sécurité.

Le forum se déroulera en anglais et en français. La partie discussion modérée des séances plénières sera enregistrée et mise en ligne sur le site du CESA. Une politique stricte de non-attribution s'applique aux séances hebdomadaires des groupes de discussion ainsi qu'à la partie questions-réponses des séances plénières hebdomadaires. Ces règles sont contraignantes pendant et après le séminaire. Nous vous encourageons à partager avec vos collègues les enseignements que vous tirez de ce séminaire, mais sans citer les commentaires spécifiques de vos collègues participants. Nous espérons que cela vous permettra d'aborder librement les questions sensibles en cours de discussion. Les opinions exprimées dans les lectures, les études de cas, et les présentations ne représentent pas la politique ou la position officielle de la National Defense University, du Département de la Défense, ou du gouvernement américain. Toute la documentation du programme sera publiée sur le site web du CESA.

### **Programme**

Ce programme est un document éducatif destiné à exposer les participants à diverses perspectives pour les aider à profiter pleinement du programme ; il ne reflète pas les points de vue ou la position officielle du Département de la Défense ou du gouvernement américain. Il offre une vue d'ensemble des idées, débats et questions politiques clés liés à la participation parlementaire à la surveillance du secteur de la défense et de la sécurité et à ses contributions à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Pour chaque séance hebdomadaire figurant dans le programme, nous fournissons des objectifs d'apprentissage et une introduction au thème de la séance plénière. Nous énumérons également les questions auxquelles les participants doivent être prêts à répondre lors de la réunion du groupe de discussion qui se tiendra le lendemain de la séance plénière. Enfin, nous incluons une sélection de lectures recommandées. Il s'agit de courtes sélections de documents destinés à préparer les participants aux séances plénières et aux groupes de discussion. Veuillez donc les lire avant les séances pour lesquelles elles sont indiquées.

L'objectif principal des lectures recommandées est d'aider à définir les enjeux et les défis de la coordination sécurité-justice dans le contexte des études, des preuves empiriques, et de la

documentation politique disponibles. Nous vous encourageons à nous faire part de vos questions et suggestions concernant le matériel et le forum, car cela permettra d'améliorer la qualité de nos programmes. Nous sommes impatients de discuter de sujets spécifiques avec vous.

La plus grande partie de l'expertise et des connaissances sur ces sujets vient de vous, sur la base de votre travail actuel et passé dans le domaine législatif dans vos pays et dans vos régions. Nous vous encourageons vivement à partager vos expériences et vos connaissances avec les autres, à remettre en question et à débattre des idées soulevées lors du forum, et à utiliser le forum comme vous le souhaitez pour créer des réseaux supplémentaires qui pourraient vous être utiles sur le plan professionnel.

### **Préparation du séminaire**

Avant chaque semaine du séminaire, nous vous demandons de :

1. Passer en revue la partie hebdomadaire pertinente du programme et consulter les lectures recommandées.
2. Réfléchir aux questions du groupe de discussion de la semaine concernée et envisager les expériences de votre travail que vous pourriez partager avec vos collègues.
3. Être prêt à participer à des groupes de discussion et à interagir avec les autres participants.

## Semaine 1 : Rôles du parlement dans la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité

**Format** : Séance plénière : mardi 1er mars, 12h00-13h45 GMT

Groupe de discussion : mercredi 2 mars, 12h00-13h30 GMT

### Objectifs :

- Comprendre les rôles essentiels que jouent les parlements dans la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité, ainsi que les responsabilités clés des parlementaires dans les domaines de la surveillance, de la responsabilité, et de la sensibilisation.
- Identifier les menaces actuelles à la sécurité et les tendances émergentes en matière de sécurité en Afrique que les parlementaires sont susceptibles de rencontrer dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités.
- Analyser comment les tendances récentes de la gouvernance africaine sont liées à l'avancement de la sécurité des citoyens, et comment les parlements s'intègrent dans ce tableau.
- Examiner les engagements de l'Union africaine en matière de démocratie, de droits humains et de gouvernance qui favorisent le rôle des parlements en matière de responsabilité et de surveillance.

### Contexte :

La surveillance parlementaire du secteur de la défense et de la sécurité joue un rôle fondamental pour faciliter la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité. Toutefois, les deux ne sont pas identiques. Le contrôle démocratique et civil du secteur de la sécurité dépend de multiples institutions travaillant en complémentarité pour garantir que les forces de défense et de sécurité, qui « détiennent et déploient les moyens de coercition au nom et pour la protection de l'ensemble de la société, ... ne finissent pas par fonctionner comme une menace pour les mêmes éléments qu'elles étaient censées protéger en premier lieu ».<sup>2</sup> Le Parlement, le pouvoir judiciaire, les médias, la société civile, et les citoyens sont tous impliqués. En tant qu'institution centrale de la gouvernance de la sécurité, les parlements ont également la possibilité de travailler avec et de faire appel à d'autres organes de surveillance tels que les médiateurs, les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, et les commissions indépendantes de lutte contre la corruption et des droits humains, afin de contribuer à garantir un contrôle démocratique et civil.

Les parlements sont également essentiels à un système sain de contrôles et d'équilibres. La surveillance parlementaire est un outil essentiel pour demander aux responsables de la défense et de la sécurité de la branche exécutive du gouvernement de rendre des comptes sur la portée et les limites de leur mandat. Les pouvoirs de surveillance du parlement contribuent à un système plus large de contrôles et d'équilibres qui permettent de garantir que les politiques et les

---

<sup>2</sup> Adedeji Ebo, "Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa : Addressing Democratic Governance Deficits", dans Adedeji Ebo et Boubacar N'Diaye, eds. *Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa: Opportunities and Challenges*, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève, 2008 :7.

programmes de sécurité sont élaborés et mis en œuvre de manière à répondre aux préoccupations des citoyens et à satisfaire leurs besoins. Parce que l'une des fonctions des corps législatifs et des partis politiques qui les composent est de représenter les intérêts du peuple, le parlement « a à la fois le devoir et le droit d'exercer son jugement sur toutes les facettes de la vie publique, y compris le secteur de la sécurité.<sup>3</sup> » Les membres du Parlement peuvent utiliser leur position privilégiée institutionnelle non seulement pour approuver ou modifier les budgets de défense et de sécurité, superviser le déploiement des troupes et examiner les achats, mais aussi pour façonner la politique de défense et de sécurité de manière à faire progresser la sécurité des citoyens. Au fur et à mesure que les députés « tournent » et que ceux qui possèdent l'expertise technique pertinente quittent leurs fonctions, il faut veiller, au niveau institutionnel, à aider les nouveaux députés à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires. L'inclusion des jeunes et des femmes parlementaires dans ces processus est précieuse pour garantir que le type de politiques et de budgets de défense et de sécurité que le pays établit reflète les intérêts et les préoccupations des électeurs ayant des perspectives diverses sur les dépenses et les programmes de sécurité.

Selon les plus grands analystes africains du parlement, la qualité de la surveillance parlementaire est fonction de trois éléments fondamentaux : **la capacité, l'autorité et l'attitude** (*ability, authority, and attitude*). La capacité fait référence à la question de savoir si les législateurs disposent des ressources financières, techniques et humaines nécessaires pour assurer la surveillance ; l'autorité concerne la question de savoir si les législateurs disposent du mandat légal et d'ordres permanents suffisamment spécifiques pour être en mesure d'assurer la surveillance ; et l'attitude concerne la question de savoir si les législateurs ont la motivation, la volonté et les incitations suffisantes pour assurer la surveillance.<sup>4</sup> Un ensemble de ces facteurs affecte les résultats de la gouvernance en matière de surveillance et de sécurité, qui diffèrent également en fonction de l'histoire, des configurations institutionnelles et des contextes politiques et économiques propres à chaque pays. Néanmoins, dans de nombreux pays, le pouvoir est fortement concentré dans la branche exécutive, ce qui a rendu difficile pour les législateurs de contrôler les budgets, les missions et la conduite des forces de sécurité. Certaines difficultés découlent d'une culture du secret en matière de défense et de sécurité, ainsi que des tendances passées des gouvernements à donner la priorité à la sécurité de l'état sur la sécurité des citoyens et des personnes. Malgré ces défis, d'éminents analystes notent également que les parlements africains font une différence dans la gouvernance de leurs pays.<sup>5</sup> Certains affirment même que les parlements africains sont au milieu d'un « éveil » important.<sup>6</sup> Ces affirmations méritent d'être examinées, même face aux défis au pouvoir législatif qui ont récemment surgi. (Deux exemples frappants sont l'adoption de mesures d'urgence Covid-19 qui réduisent temporairement mais significativement la surveillance parlementaire, ainsi que l'occurrence de plusieurs coups d'état militaires renversant les systèmes de contrôle démocratique et civil).

Enfin, et surtout, la surveillance parlementaire transcende également le niveau national en Afrique. Les organes parlementaires régionaux - tels que le Parlement de la CEDEAO, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, le Forum parlementaire de la SADC, et d'autres - peuvent également offrir des possibilités de s'engager dans la surveillance au niveau régional,

---

<sup>3</sup> Ibid : 6.

<sup>4</sup> Ibid : 10.

<sup>5</sup> Ken Opalo, *Legislative Development in Africa*, Cambridge University Press, 2020.

<sup>6</sup> Nayé Bathily, *L'éveil des Parlements africains*, Karthala, 2020.

ainsi que d'aider les députés et leur personnel à s'engager dans le partage transnational des connaissances, des expériences, des outils, et des pratiques pour une surveillance efficace. L'Union africaine exhorte également ses états membres à permettre la surveillance législative du secteur de la sécurité. La politique de réforme du secteur de la sécurité affirme que les parlements doivent disposer de l'espace nécessaire pour « élaborer et approuver les lois, les règles et les règlements des institutions respectives du secteur de la sécurité » et « établir et mandater des commissions spécialisées pour exercer une surveillance au nom du corps législatif ». <sup>7</sup> Les parlements et la surveillance législative sont également importants pour le respect de divers aspects de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui mentionne la nécessité de renforcer les capacités parlementaires requises pour institutionnaliser la transparence et la responsabilité (articles 27 et 32). <sup>8</sup>

### Questions de discussion :

- Qu'est-ce qui fait un législateur efficace, même dans un système où il peut y avoir une forte concentration du pouvoir dans la branche exécutive du gouvernement par rapport au pouvoir législatif et judiciaire ?
- Les experts affirment que la qualité de la surveillance parlementaire du secteur de la sécurité est fonction de trois facteurs connus sous le nom de « 3A » : *ability – la capacité* (si les législateurs disposent des ressources et de la capacité de mener une surveillance), *authority – l'autorité* (si les législateurs ont le mandat légal et des ordres permanents suffisamment détaillés pour mener une surveillance), et *attitude – l'attitude* (si les législateurs ont la motivation et les incitations pour mener une surveillance). Quelle est la position de votre parlement national ou régional sur chacun de ces trois facteurs et pourquoi ?
- Êtes-vous d'accord avec certains des intervenants en plénière qui affirment que les législatures africaines sont en plein essor ? En particulier, trouvez-vous que les législatures africaines affirment de plus en plus leur rôle de surveillance ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Comment pensez-vous que les succès et les défis des parlements nationaux en matière de surveillance du secteur de la sécurité ont été affectés par des facteurs tels que l'intensité de la partisanerie dans un pays, l'engagement du parlement national avec les organes parlementaires régionaux, et l'engagement des dirigeants d'un pays envers les principes de l'Union africaine en matière de surveillance législative et de bonne gouvernance ?

### Ressources recommandées :

1. Geneva Centre for Security Sector Governance. "[Parliaments: Roles and Responsibilities in Good Security Sector Governance](#)," 2015.  
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève. « [Les Parlements : Rôles et Responsabilités dans la Bonne Gouvernance du Secteur de la Sécurité](#), » 2015.

---

<sup>7</sup> « [Cadre stratégique de l'Union africaine pour la réforme du secteur de la sécurité](#) », Union africaine, 2013.

<sup>8</sup> « [Charte africaine de la démocratie, des droits de l'homme et de la gouvernance](#) », Union africaine, 2012.

2. About the new book, *The Awakening of African Parliaments* (by Nayé Anna Bathily): Olivier Marbot, "[African Parliaments: Do They Carry Any Real Political Weight?](#)" *The Africa Report*, 6 juillet 2021.  
A propos du nouvel ouvrage, *L'éveil des Parlements africains* (par Nayé Anna Bathily) : Olivier Marbot, « [Les parlements servent-ils vraiment à quelque chose ?](#) » *Jeune Afrique*, 3 juillet 2021.
3. Thomas Jaye, "[Liberia : Parliamentary Oversight and Lessons Learned from Security Sector Reform](#)", Center for International Cooperation, 2009, notamment la section "Legislative Oversight" (pages 8-15).
4. Boubacar Ndiaye, « [La problématique du contrôle parlementaire en Afrique francophone](#) », dans *La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone*, Organisation Internationale de la Francophonie, pages 36-41.
5. "[Watchdogs? The Quality of Legislative Oversight and Defense in 82 Countries](#)", Transparency International-Defence and Security, 2013.

## Semaine 2 : Surveillance - Surveillance des budgets de sécurité et de défense

**Format :** Séance plénière : mardi 8 mars, 12h00-13h30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 9 mars, 12h00-13h30 GMT

### Objectifs :

- Analyser les approches et les outils dont disposent les parlementaires pour superviser les budgets de défense et de sécurité, et comment ils s'appliquent tout au long du cycle budgétaire.
- Discuter de la manière dont les parlements peuvent et doivent traiter les informations secrètes et classifiées qui sont pertinentes pour la surveillance budgétaire.
- Mettre en évidence le rôle joué par la budgétisation dans la réalisation des objectifs de sécurité nationale et la fourniture de sécurité et de justice aux citoyens.

### Contexte :

Les parlements ont le pouvoir de la bourse et l'une de leurs principales responsabilités est d'approprier, d'approuver, et de contrôler les budgets de défense et de sécurité, en s'appuyant sur des outils tels que les questions posées aux ministres, les auditions, les enquêtes spéciales, et l'organisation de visites parallèles pour obtenir les informations nécessaires à une surveillance approfondie et précise. Les défis à relever pour superviser les budgets de sécurité et de défense, en particulier dans les démocraties émergentes, sont complexes. L'Afrique, comme toute autre partie du monde, doit assurer une efficacité maximale dans la gestion et la pratique budgétaire du secteur de la sécurité et de la défense. Les gouvernements ont le devoir d'investir des fonds adéquats pour protéger les citoyens et l'intérêt national en maintenant des services de sécurité et de défense professionnels, bien équipés, et dotés de ressources suffisantes. Le budget de sécurité et de défense d'un gouvernement décrit ses plans à cet égard. Et les parlements peuvent jouer un rôle en veillant à ce que cette obligation soit respectée. Ils peuvent empêcher la mauvaise utilisation des finances publiques en exerçant leurs fonctions de surveillance, de délibération, et de législation.

En tant que représentants des intérêts des citoyens, les parlementaires jouent un rôle constitutionnel unique en autorisant et en contrôlant les dépenses de sécurité et de défense et en tenant l'exécutif responsable des performances du secteur de la sécurité. Ce rôle ne consiste pas seulement à débattre et à adopter des projets de loi relatifs à la sécurité et à la défense. Au contraire, les parlementaires doivent être activement impliqués dans tous les aspects majeurs de la gestion de la sécurité et de la défense, y compris l'organisation de débats sur les questions de sécurité et de défense, l'examen minutieux des processus budgétaires, ainsi que la supervision du décaissement des dépenses sectorielles<sup>9</sup>. La manière dont les parlements exercent la surveillance, les outils et les procédures que les parlementaires choisissent de déployer, et l'étendue de l'examen appliqué varient considérablement. Une surveillance rigoureuse, constructive et fondée sur des preuves est loin d'être universelle.<sup>10</sup> Ainsi, les parlementaires ne doivent pas se contenter

---

<sup>9</sup> Naila Salihu, "Enhancing Accountability and Transparency in Ghana's Defence Sector", 2019.

<sup>10</sup> Union interparlementaire et Programme des Nations Unies pour le développement, "Parliamentary

d'apposer leur tampon ou d'aborder les questions politiques clés émanant du secteur de la sécurité et de la défense comme un exercice purement technique.

Une gestion financière saine du secteur de la sécurité et de la défense d'un état reste la clé pour rendre les acteurs de la sécurité efficaces, et capables de fournir une sécurité légitime aux citoyens. Du point de vue de la politique publique, le budget du secteur de la sécurité fait partie intégrante du budget général de l'état et partage de nombreuses caractéristiques avec les autres secteurs du gouvernement. Cela signifie que les citoyens de tout pays bénéficieront d'un secteur de la sécurité et de la défense soumis au même ensemble de règles et de procédures de bonne gestion financière que celles appliquées aux autres secteurs. Il est donc important que le parlement accorde une priorité élevée aux principes budgétaires clés tels que l'exhaustivité, la contestabilité, la transparence, et la responsabilité afin de garantir l'intégrité de toutes les activités du secteur de la sécurité et de réduire le potentiel de corruption dans ce secteur.<sup>11</sup>

Pour pouvoir le faire, le parlement doit se doter de plusieurs éléments : des fonctionnaires civils élus ayant reçu une formation technique adéquate en matière de surveillance budgétaire, un personnel parlementaire disposant des ressources, et de l'expertise nécessaires pour fournir une analyse empirique des questions de sécurité, un bureau parlementaire du budget ou équivalent pour fournir une analyse indépendante des documents budgétaires, et des structures de commission permettant une analyse approfondie, un débat, et une collaboration. En outre, certains pays ont mis en place des pratiques pour gérer la nature multipartite de la surveillance, comme la désignation officielle d'un politicien du parti d'opposition à la tête des comités du budget ou des comptes publics.

Tous ces éléments peuvent permettre aux parlementaires de comprendre les questions techniques des systèmes complexes de sécurité et de défense, la gestion des biens et les politiques du personnel. En outre, ils doivent se donner les moyens d'agir en obtenant des conseils d'experts auprès d'organisations de la société civile bien informées, telles que les institutions universitaires et les ONG impliquées dans le débat sur la défense et la sécurité. Pour atteindre cet objectif, les parlements doivent soutenir la vision d'un secteur de la sécurité et de la défense centré sur les citoyens en renforçant l'appropriation nationale, en développant une vision nationale de la sécurité, en élaborant des cadres juridiques solides et en assurant une meilleure gestion des finances publiques.

### Questions de discussion :

- D'après votre expérience, quelles sont les conditions qui facilitent la surveillance effective par le parlement des budgets de sécurité et de défense et comment sont-elles liées aux 3A (*ability, authority, attitude* – capacité, autorité, attitude) ? Pouvez-vous donner des exemples spécifiques de la manière dont votre parlement a réussi dans ce processus, et expliquer ce qui a permis cela ?

---

oversight : Parliament's power to hold government to account" 2017.  
[www.ipu.org/oversightand](http://www.ipu.org/oversightand) et [www.undp.org/content/undp/en/home/library/](http://www.undp.org/content/undp/en/home/library/)

<sup>11</sup> Jeanne Kinney Giraldo, "Defense budgets, democratic civilian control, and effective governance," *Dans Who Guards the Guardians and How*, University of Texas Press, 2021, 178-207.

- Quels sont actuellement les principaux défis auxquels les parlementaires sont confrontés pour assurer une surveillance budgétaire efficace du secteur de la sécurité et de la défense dans votre pays ? Pouvez-vous fournir un exemple précis pour illustrer votre propos ?
- Dans quelle mesure le travail au-delà des lignes de parti influence-t-il la surveillance budgétaire dans votre pays, que ce soit de manière formelle ou informelle ? Quelle est l'importance du débat et de la discussion multipartites dans la surveillance législative des budgets et des dépenses du secteur de la sécurité ?
- Comment avez-vous, vous et vos collègues, traité les questions liées au secret des informations sur les budgets et les dépenses de défense et de sécurité, ou les informations connexes sur les déploiements, les missions et les projets des forces de sécurité ?

#### Lectures recommandées :

1. Inter-Parliamentarian Union. "[Global Parliamentary Report 2017 Parliamentary Oversight: Parliament's Power to Hold Government to Account](#)", pages 99-108.  
Union Interparlementaire. « [Rapport Parlementaire Mondial 2017 - Le Contrôle Parlementaire : Le Pouvoir du Parlement de Demander des Comptes au Gouvernement](#), » pages 114-123.
2. Amor Tounakti, « [Les principes du contrôle budgétaire des dépenses de défense et de sécurité dans le monde francophone](#), » dans *La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone*, Organisation Internationale de la Francophonie, pages 203-211,
3. Institut Démocratique National (NDI), « [Le contrôle budgétaire du secteur de la sécurité par les parlements du Burkina Faso, du Mali et du Niger : Guide à l'usage des commissions de défense et de sécurité](#) », 2017.
4. "[The Role of the Legislature in the Budget Process: The Case of Kenya](#)," Initiative collaborative pour la réforme budgétaire en Afrique, 2018.
5. Bernard Harborne, W. Dorotinsky & Paul Bisca, eds, [Securing Development : Public Finance and the Security Sector](#), Banque mondiale, 2017, pages 7-14, 25-47.  
[Sécurité et développement : Les finances publiques et le secteur de la sécurité](#), Banque mondiale, 2017, pages 8-16, 27-53.

## Semaine 3 : Responsabilité - Encourager le professionnalisme et la transparence du secteur de la sécurité

**Format** : Séance plénière : mardi 15 mars, 12h00-13h30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 16 mars, 12h00-13h30 GMT

### Objectifs :

- Analyser les approches et les outils dont disposent les parlementaires pour encourager le professionnalisme des forces de sécurité vis-à-vis des citoyens, et comment ils peuvent utiliser au mieux ces outils pour lutter contre les abus ou les violations de l'éthique et de la conduite des acteurs de la sécurité.
- Analyser les approches et les outils dont disposent les parlementaires pour assurer la transparence des marchés publics de sécurité et de défense, et la manière dont ils peuvent utiliser au mieux ces outils pour prévenir la corruption et améliorer la gestion efficace et efficiente des ressources de sécurité.
- Souligner le rôle joué par la transparence et la responsabilité des forces de sécurité dans la réalisation des objectifs de sécurité nationale et la fourniture de la sécurité et de la justice aux citoyens.

### Contexte :

Les parlements jouent également un rôle clé dans la promotion de la responsabilité du secteur de la défense et de la sécurité envers le peuple. En plus d'approuver et/ou de débattre des budgets du secteur de la défense et de la sécurité, les législateurs africains sont mandatés pour superviser la gestion des ressources de sécurité en veillant au respect des principes de gestion des finances publiques. Ils sont impliqués dans la supervision des achats et travaillent avec les institutions d'audit pour assurer une utilisation efficace des ressources dans le secteur de la défense et de la sécurité. Les parlements sont également importants pour faire avancer les efforts visant à encourager le professionnalisme de l'armée et de la police et leur responsabilité envers les citoyens. Ils veillent à ce que les obligations des forces armées envers les citoyens soient clairement définies dans la loi et à ce que leurs électeurs comprennent ces obligations, ainsi que les normes de conduite éthique et professionnelle des acteurs de la sécurité vis-à-vis des citoyens. Chacun de ces efforts fait partie de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité, qui peut nourrir la confiance, renforcer la légitimité, et aider l'état à assurer la sécurité et la justice aux citoyens.

Le manque de transparence dans la gestion des ressources de sécurité, notamment en ce qui concerne les achats et les acquisitions de défense, préoccupe largement les professionnels et les citoyens africains de la sécurité.<sup>12</sup> Cela constitue une menace sérieuse pour la sécurité et la stabilité.<sup>13</sup> Selon l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, si la lutte contre la corruption s'est

---

<sup>12</sup> Kwesi Aning & Joseph Siegle, "[Assessing Attitudes of the Next Generation of African Security Sector Professionals](#)", Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2021.

<sup>13</sup> Rapport mondial 2020 sur l'indice d'intégrité du gouvernement en matière de défense : Perturbation, gouvernance démocratique et risque de corruption dans les institutions de défense, Transparency International-Défense et Sécurité, 2021.

améliorée en Afrique au cours de la dernière décennie, les marchés publics sont devenus moins compétitifs et les entreprises qui enfreignent les règles de passation des marchés sont moins souvent sanctionnées.<sup>14</sup> Les pratiques et normes informelles bien ancrées, y compris le clientélisme et la corruption, peuvent jouer un rôle délétère dans la passation des marchés. La surveillance législative peut toutefois contribuer à atténuer les problèmes liés à de mauvaises pratiques en matière de marchés publics ou de contrats. La surveillance externe exercée par le pouvoir législatif peut également contrebalancer les faiblesses des inspections et des audits internes. Les législateurs africains peuvent également contribuer à renforcer les protections des dénonciateurs afin d'encourager la dénonciation des mauvaises pratiques du secteur de la défense.<sup>15</sup>

Les parlementaires peuvent améliorer la responsabilité et la transparence dans le domaine de la sécurité en influençant la manière dont les services de sécurité développent des codes et suivent une éthique qui soutiennent le constitutionnalisme, l'état de droit, les droits humains, l'intégrité, et le service.<sup>16</sup> Ils peuvent apporter leur contribution en consultant leurs électeurs sur la gestion des ressources, le professionnalisme et la conduite du secteur de la sécurité, et en organisant des auditions publiques, en posant des questions officielles aux autorités ministérielles, et en organisant des commissions d'enquête sur ces sujets. Ils pourraient travailler avec les institutions de médiation pour donner suite aux plaintes des citoyens concernant les acteurs de la sécurité lorsque ces institutions sont mandatées pour les traiter.<sup>17</sup>

Les parlementaires doivent également avoir accès à des informations fiables pour assurer leur surveillance. Cela peut s'avérer difficile car les informations relatives aux marchés publics de défense et de sécurité sont fréquemment exclues de l'examen du public et des autorités civiles, parfois dans des budgets secrets ou des comptes hors budget, prétendument en raison de leur sensibilité.<sup>18</sup> La surclassification des informations relatives à la sécurité nationale « peut gravement compromettre les principales garanties institutionnelles contre les abus du gouvernement : l'indépendance des tribunaux, l'état de droit, la surveillance législative, la liberté des médias, et la transparence du gouvernement. »<sup>19</sup> Les marchés publics militaires et les plaintes concernant la conduite des acteurs de la sécurité ne doivent pas tous être confidentiels, et leur classification est régie par la loi. L'adoption et la mise en œuvre effective de lois sur la liberté d'information pourraient atténuer ces difficultés, tout comme la création d'unités de médiation militaire gérées par des civils, indépendantes et dotées de ressources suffisantes pour alerter les législateurs sur les questions de droits humains et d'éthique au sein des forces armées.<sup>20</sup> La collaboration avec les institutions supérieures de contrôle et la société civile est également essentielle.

---

<sup>14</sup> Indice Mo Ibrahim 2020 de la gouvernance africaine : Rapport sur l'indice, Fondation Mo Ibrahim : 55.

<sup>15</sup> Government Defense Integrity Index, *op.cit.* : 95.

<sup>16</sup> Emile Ouédraogo, « [Advancing Military Professionalism in Africa](#) », Document de recherche sur l'Afrique no. 6, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 31 juillet 2014.

<sup>17</sup> « [Parliament and Democracy in the Twenty-First Century: A Guide to Good Practice](#) », Union interparlementaire, 2006.

<sup>18</sup> *The Missing Element: Addressing Corruption through Security Sector Reform in West Africa*, Transparency International-Defense and Security, 2020.

<sup>19</sup> [The Global Principles on National Security and the Right to Information \(The Tshwane Principles\)](#), Open Society Justice Initiative, 2013: 6.

<sup>20</sup> Ouédraogo, *op.cit.*

## Questions de discussion :

- Dans quelle mesure la transparence au sein du secteur de la défense et de la sécurité est-elle une préoccupation dans votre pays ? Quels ont été les succès et les échecs de votre parlement dans le traitement de ces questions, et les 3A (capacité, autorité, attitude) expliquent-ils cela ?
- Dans quelle mesure la conduite, les performances, l'éthique des services de sécurité et leur respect des droits des citoyens et de l'État de droit sont-ils des sujets de préoccupation dans votre pays ? Quels ont été les succès et les échecs de votre parlement dans le traitement de ces questions, et les 3A (capacité, autorité, attitude) expliquent-ils cela ?
- Dans quelle mesure la culture du secret dans le secteur de la défense et de la sécurité joue-t-elle sur l'accès parlementaire aux informations pertinentes concernant les pratiques d'achat ou le comportement professionnel et éthique des forces de sécurité ?
- Comment obtenez-vous des informations des autres institutions gouvernementales sur la responsabilité du secteur de la sécurité, tant en matière de respect des droits humains que de transparence fiscale ?
  - Pouvez-vous partager avec vos collègues des idées sur les outils et techniques permettant d'obtenir des informations sur ces sujets auprès des institutions du secteur de la sécurité ?
  - Pouvez-vous partager avec vos collègues des informations sur les outils et les techniques permettant d'obtenir des informations auprès des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, ainsi que des commissions indépendantes de lutte contre la corruption et des droits humains ?

## Lectures recommandées :

1. [“Corruption Risks and Sustainable SSR : A Critical Challenge,”](#) et [“Integrating Corruption into Security Sector Management,”](#) in *The Missing Element : Addressing Corruption through Security Sector Reform in West Africa*, Transparency International-Defense and Security, 2020, pages 13-22, 26-28.  
  
[« Risques de et RSS durable : un défi crucial, »](#) et [« Intégrer la lutte contre la corruption dans la gestion du secteur de la sécurité »](#) dans *L'élément manquant : lutter contre la corruption au travers des processus de réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest*, Transparency International-Défense et Sécurité, 2020, pages 14-23, 30-31.
2. Emile Ouédraogo, [« Advancing Military Professionalism in Africa »](#), Document de recherche sur l'Afrique no. 6, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 31 juillet 2014.

« [Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique](#) », Papier de recherche no. 6, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 21 juin 2016.

3. Kemi Okenyodo, "[Governance, Accountability, and Security in Nigeria](#)," *Africa Security Brief no. 31*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 21 juin 2016.

« [Gouvernance, responsabilité, et sécurité au Nigéria](#), » *Bulletin de la Sécurité Africaine no. 31*, Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, 21 juin 2016.

4. "Preamble" and "Information that May Be Withheld on National Security Grounds and Information that Should Be Disclosed," [The Global Principles on National Security and the Right to Information \(The Tshwane Principles\)](#), Open Society Justice Initiative, 2013, pages 7, 19-28.

« Préambule » et « Informations pouvant être retenues pour des raisons de sécurité nationale, et informations devant être divulguées, » [Principes globaux sur la sécurité nationale et le droit à l'information \(Principes de Tschwane\)](#), 2013, pages 9, 23-32.

## **Semaine 4 : Sensibilisation - Faire participer la société civile et les électeurs à l'élaboration des politiques de sécurité**

**Format** : Séance plénière : mardi 22 mars, 12h00-13h30 GMT

Groupe de discussion : mercredi 23 mars, 12h00-13h30 GMT

### **Objectifs :**

- Examiner comment les parlements et les parlementaires peuvent aider les gouvernements à mettre en place des politiques de sécurité qui reflètent les intérêts des électeurs et intègrent l'expertise de la société civile.
- Comparer et contraster les différentes façons dont les parlementaires peuvent faire participer la société civile et les électeurs à l'élaboration et à la surveillance des politiques de sécurité, que ce soit par le biais de visites parallèles, de consultations de recherche, de fonds de circonscription, etc.
- Analyser les outils dont disposent les parlementaires pour améliorer la communication avec les électeurs et les communautés sur les questions et les politiques de sécurité, afin d'instaurer la confiance entre eux et les acteurs de la sécurité.

### **Contexte :**

L'un des rôles les plus importants des parlementaires est celui de l'engagement des électeurs. Les parlements sont les mieux placés pour faciliter l'équilibre des pouvoirs dans la gouvernance du secteur de la sécurité lorsqu'ils exploitent les rôles représentatifs qu'ils jouent pour les citoyens. Tant les parlementaires que leurs électeurs, ainsi que la société civile et les médias indépendants, ont un rôle de premier plan à jouer dans la surveillance du secteur de la défense et de la sécurité. Lorsque chacune de ces entités travaille en synergie, elles peuvent accroître la légitimité de l'élaboration des politiques de défense et de sécurité en la rendant plus transparente, accessible, fondée sur des preuves et centrée sur les personnes.

Dans la mesure où ils supervisent la défense et la sécurité, les parlementaires ont la possibilité de sensibiliser les gens aux politiques pertinentes, de catalyser le dialogue à leur sujet et de faciliter la contribution des citoyens et de la société civile à la surveillance. Les outils pour cela varient. Les parlementaires et leur personnel peuvent identifier de manière proactive les entités de la société civile qui font de la recherche et du plaidoyer sur la défense et la sécurité ; cela peut impliquer la mise en réseau et des visites parallèles aux groupes de réflexion locaux, aux organisations non gouvernementales et aux universités. Les parlements peuvent également publier des documents législatifs sur la politique de défense et de sécurité afin d'accroître la transparence institutionnelle et de faciliter l'accès de la société civile à l'information. L'utilisation des pouvoirs parlementaires pour soumettre les projets de loi pertinents à une audition publique avant qu'ils ne soient votés, l'utilisation des mairies pour consulter les électeurs et l'établissement de liens avec les médias pour sensibiliser au rôle du parlement dans la promotion des discussions politiques sont d'autres pratiques notables. Les parlementaires peuvent également recevoir des pétitions de membres du public et inviter le public et les médias à certaines séances sur des sujets

de défense et de sécurité.<sup>21</sup>

La société civile et les médias sont à la fois des partenaires potentiels pour les parlements et des entités complémentaires impliquées dans la surveillance. Ils « ont une fonction de surveillance importante en sensibilisant le grand public au rôle de l'armée et en attirant l'attention sur les domaines de réforme. »<sup>22</sup> Ils peuvent également faire pression sur les institutions gouvernementales - y compris le parlement - pour qu'elles mettent en œuvre des réformes et remplissent efficacement leur rôle.<sup>23</sup> Certaines organisations de la société civile disposent des ressources et de l'expertise nécessaires pour proposer des formations dont le parlement pourrait bénéficier, sur des sujets tels que l'analyse budgétaire, les droits humains, les codes de conduite ou l'analyse de la sécurité sous l'angle du genre.<sup>24</sup> De même, les parlementaires peuvent avoir intérêt à développer des relations avec des journalistes indépendants qui font des reportages sur la sécurité et la défense. La presse écrite et les médias audiovisuels sont des moyens privilégiés pour informer la population des activités de surveillance du parlement et des questions de sécurité qui font l'objet d'un examen.

Les parlementaires désireux d'en savoir plus sur le point de vue des citoyens en matière de sécurité peuvent également rechercher des sources de données ouvertes réputées. Certaines de ces données indiquent la nécessité pour les parlements d'intensifier leurs efforts pour se rapprocher des citoyens et instaurer un climat de confiance avec eux, de mieux faire connaître leur travail de surveillance du secteur de la défense et de la sécurité, et d'y associer les femmes et les jeunes.<sup>25</sup> Tant sur les questions de sécurité/défense que sur les questions politiques connexes, les parlementaires ont intérêt à rendre leur engagement inclusif en faisant participer les groupes sous-représentés aux consultations, débats, discussions et visites parallèles. Dans le cadre de la promotion d'une politique de sécurité et de défense véritablement axée sur les citoyens, les parlementaires et leur personnel auront tout intérêt à inviter des personnes de sexe, d'âge, d'origine ethnique, et de profession différents lorsqu'ils sollicitent des contributions pour les enquêtes des comités, les audiences publiques, et les recherches ou analyses internes.

La représentation elle-même est également importante : la présence de femmes et de jeunes au parlement est essentielle, et leur donner la possibilité de siéger au sein des commissions de la défense et de la sécurité, des comptes publics, et des affaires intérieures est indispensable pour élaborer de meilleures politiques façonnées par une diversité de points de vue. Les organes parlementaires régionaux de femmes - comme l'Association parlementaire féminine de la CEDEAO et le Caucus parlementaire régional des femmes du Forum parlementaire de la SADC - sont des exemples notables de réseaux qui constituent des points de contact utiles pour amener davantage de femmes parlementaires à s'intéresser à la défense et à la sécurité, par exemple.

---

<sup>21</sup> Inter-Parliamentary Union. "Global Parliamentary Report 2017 Parliamentary Oversight: Parliament's Power to Hold Government to Account", pages 99-108 ; Adedeji Ebo et Boubacar N'Diaye, eds. *Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa: Opportunities and Challenges*, DCAF, 2008.

<sup>22</sup> Ouedraogo, *op.cit.*

<sup>23</sup> Indice global d'intégrité de la défense : 227.

<sup>24</sup> Augustin Loada & Ornella Moderan, *Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité*, DCAF, 2009: 35; *Parliamentary Oversight of the Security Sector: ECOWAS-DCAF Guide for West African Parliamentarians*, eds. Hans Born, Jean-Jacques Gacond & Boubacar Ndiaye, 2011 ; UIP, *op.cit.*

<sup>25</sup> Gildfred Asiamah, Ousmane Djiby Sambou, & Sathiska Bhoojedur, "Africans Say Governments aren't Doing Enough to Help Youth," *Afrobaromètre Dispatch* 486 2021 : 2.

## Questions de discussion :

- Quels sont les tendances et les défis en matière de sécurité dont vous ressentez le plus le besoin de tenir compte en tant que parlementaire dans votre pays ou votre région ? Que pensent vos électeurs de ces questions ?
- Quels types d'actions de sensibilisation et de services aux électeurs menez-vous sur les questions de sécurité et de défense ? Quels types de défis devez-vous relever et comment ces défis sont-ils liés aux 3A (capacité, autorité, attitude) ?
- Quels ont été les succès et les défis que les parlementaires de votre pays ou de votre région ont rencontrés dans leur interaction avec la société civile et les médias sur les questions de surveillance de la défense et de la sécurité ? Y a-t-il des bonnes pratiques ou des leçons apprises que vous pouvez partager ?
- Avez-vous, vous ou vos collègues, organisé des visites parallèles avec des responsables du secteur de la sécurité ou sollicité l'analyse et les conseils du monde universitaire ou de la société civile pour étayer votre travail sur la surveillance de la défense et de la sécurité ? Quels conseils donneriez-vous aux autres sur la meilleure façon d'aborder ces activités ?

## Lectures recommandées :

1. Kossi Agokla, Auwal Ibrahim Musa & Egghead Odewale, "[The Role of Civil Society and the Media](#)," in *Parliamentary Oversight of the Security Sector : ECOWAS-DCAF Guide for West African Parliamentarians*, ed. Hans Born, Jean-Jacques Gacond & Boubacar Ndiaye, 2011, pages 313-327.  
  
Kossi Agokla, Auwal Ibrahim Musa & Egghead Odewale, « [Rôle de la société civile et des médias](#), » dans *Contrôle Parlementaire du Secteur de la Sécurité*, eds. Hans Born, Jean-Jacques Gacond & Boubacar Ndiaye, 2011, pages 339-354.
2. Ilja Luciak, "[How Can Parliamentary Oversight of the Security Sector Help Advance Gender Equality and Integrate a Gender Perspective ?](#)" dans *Parliamentary Oversight of the Security Sector and Gender*, DCAF/OSCE-ODIHR/UN Women, pages 27-36.  
  
« [Comment le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité peut-il intégrer une perspective de genre et faire progresser l'égalité des genres ?](#) » dans Ilja Luciak, *Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité*, DCAF/OSCE-ODIHR/UN Women, pages 29-38.
3. Gildfred Asiamah, Ousmane Djiby Sambou et Sadhiska Bhojedur, "[Africans Say Governments aren't Doing Enough to Help Youth](#)," Afrobaromètre Dispatch no. 486, 2021.  
  
« [Selon les Africains, les gouvernements n'en font pas suffisamment en faveur de la jeunesse](#) », Afrobaromètre publications conjointes n°. 486, 2021.

4. Ken Opalo, "[In a fiscal ditch? African countries should try public participation in the budget process](#)," *The Conversation*, 26 janvier 2022.
5. « [Redevabilité dans la finance publique au Sénégal : Barrières de l'accès des citoyens à l'information](#), » Media Foundation for West Africa, 2019.